

Projet : « Chansons Infantines d'Ailleurs et d'Ici »

Association : « AMAR » - « Association Montalbanaise d'Aides aux Réfugiés » créée en 1988

24 rue Caussat 82000 Montauban

Contact : Marie-Ange Dilis, 05 63 22 17 00, amar.direction@wanadoo.fr

Objectif du projet

Réaliser un CD de comptines chantées par des mères réfugiées, puis les diffuser dans les structures d'accueil Petite Enfance pour valoriser la langue maternelle et le patrimoine culturel de ces familles afin de faciliter l'intégration des jeunes enfants.

Présentation du projet

L'association AMAR a pour but la défense du droit d'asile et des réfugiés. Elle gère un CPH (Centre Provisoire d'Hébergement) pour l'insertion des réfugiés et un CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile) à Montauban. Depuis 1988, elle a accueilli plus d'une vingtaine de nationalités différentes.

Le projet part d'un constat établi par des experts linguistes : valoriser la langue maternelle est un atout pour l'intégration car l'enfant adopte alors plus facilement la langue du pays d'accueil et a des résultats scolaires bien meilleurs lorsqu'il domine sa langue d'origine. Le porteur de ce projet a donc eu l'idée de créer un CD de recueil de comptines et berceuses, interprétées par les mères réfugiées ou immigrées dans leur langue maternelle. Ce CD sera ensuite remis dans chaque lieu d'accueil Petite Enfance (écoles maternelles, centres de loisirs, etc.) et sera accompagné d'une exposition de photos des illustrations du livret et d'une animation avec les parents, les enfants et les éducateurs. Il est notamment prévu de faire chanter ensuite la mère avec l'enfant. Plus largement, ce projet permettra de créer une dynamique d'échanges et de confiance entre les familles réfugiées ou immigrées, les enfants et les structures Petite Enfance.

Implication des parents / tuteurs

Les mères d'enfants réfugiés sont au cœur du projet. En effet, elles seront sollicitées pour traduire les chansons dans leur langue respective, assister aux expositions organisées par les centres de la petite enfance et enfin chanter ces chansons à leurs enfants.

Soutien demandé à la Fondation HSBC pour l'Education

Soutien financier : La dotation de la Fondation servira à financer en partie le coût de création du CD.

Subvention accordée pour 2009 : **5 000 €**(30% du budget du projet)

Soutien humain :

- Besoin de collaborateurs d'HSBC France pour faire partie du conseil d'administration de l'association.